

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON-LE-GRAND
M.R.C. DE MASKINONGÉ

SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 1^{er} octobre 2025, à dix-neuf heures. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Madame Marilyne Gélinas, mairette
Monsieur Christian Charette, conseiller Siège numéro 1
Madame Marjolaine Poudrier, conseillère Siège numéro 2
Monsieur Pascal Trudel, conseiller Siège numéro 3
Monsieur Charles Charette, conseiller Siège numéro 4
Madame Carine Dubé, conseillère Siège numéro 6

Est absente : Madame Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5

Les membres présents forment le quorum.

A. ADMINISTRATION

A.1 Ouverture de la séance

198-2025 La séance de la réunion ordinaire du mercredi 1^{er} octobre 2025 est ouverte à 19h00 par Marilyne Gélinas, mairette de Saint-Léon-le-Grand. Roxane St-Yves, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire. Il est proposé par Madame Carine Dubé, appuyé par Monsieur Charles Charette et il est résolu que ces conditions d'ouvertures de séance sont acceptées.

A.2 Adoption de l'ordre du jour

199-2025 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Monsieur Christian Charette et il est résolu que ce conseil accepte l'ordre du jour présenté;

A. ADMINISTRATION

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Approbation des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025
 - 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2025
- 4.- Suivi du procès-verbal
- 5.- Correspondance

B. RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1.- Comptes soumis
- 2.- Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière 2026
- 3.- Régie d'Aqueduc de Grand Pré - Approbation du budget 2026
- 4.- Dépôt du rapport budgétaire comparatif
- 5.- Dépôt des prévisions à venir

C. RESSOURCES HUMAINES

D. RESSOURCES MATÉRIELLES

E. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 1.- Schéma de couverture de risques : Dépôt du rapport d'activités 2024 / an 6

F. RÉSEAU ROUTIER TRANSPORT

- 1.- Recommandation de paiement à l'entrepreneur Construction et Pavage Boisvert – Travaux de resurfaçage du Grand Rang

G. GESTION DU TERRITOIRE

H. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

I. DIVERS

- 1.- Centre des loisirs – Achat de tables supplémentaires
2.- Entretien du chemin appartenant à la municipalité dans le haut du rang Barthélemy (lot # 6 486 746 et une partie du lot # 4 411 069)

J. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

K. PÉRIODE DE QUESTIONS

L. CLÔTURE DE LA SÉANCE

A.3 Approbation des procès-verbaux

200-2025

Les membres du Conseil Municipal ont reçu, au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance, copie des procès-verbaux à adopter, ils en ont pris connaissance donc dispensent la directrice générale et greffière-trésorière d'en faire la lecture.

- 3.1 Il est proposé par Madame Carine Dubé appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025.
- 3.2 Il est proposé par Monsieur Christian Charette, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2025.

Madame la mairesse demande le vote

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents

A.4 Suivi du procès-verbal

<u>Date PV</u>	<u>Résolution</u>	<u>Titres</u>	<u>Information</u>
PV 02-09	DÉPÔT	Dépôt du rapport annuel portant sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle- période du 1er janvier au 31 décembre 2023	Fait
PV 02-09	182	Fin de la probation du journalier aux travaux publics, M. Yannick Lamarche	Fait
PV 02-09	183	Déneigement des bornes-fontaines - Contrat de gré à gré - saison 2025-2026	Résolution remise
PV 02-09	184	Déneigement des immeubles de la municipalité, de la patinoire et de la glissade à côté du terrain du bureau municipal - Contrat de gré à gré - Saison 2025-2026	Résolution remise
PV 02-09	185	Service incendie - Nomination d'un officier	Fait
PV 02-09	186	Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Redressement -Sécurisation - Dépôt d'une demande d'aide financière - Réfection de la route du Pont-Masson	Dépôt demande d'aide financière fait le 18

			septembre 2025
PV 02-09	187	Bilan- Camp de jour 2025	Fait
PV 02-09	188	Participation au transport adapté - CTCAM	Résolution envoyée
PV 02-09	189	Remboursement de la compensation financière aux jeunes sportifs résidents de la municipalité	Fait
PV 02-09	190	Changement du panneau électrique extérieur au centre des loisirs	Contrat octroyé
PV 02-09	191	Centre des loisirs - Décapage et cirage du plancher de la salle	Contrat octroyé
PV 02-09	192	Fin du remboursement de la compensation monétaire pour le capitaine et chef des opérations du service incendie	Résolution remise
PV 23-09	196	Adjudication de contrat - Travaux de réfection du rang de l'Isle	Résolution envoyée

A.5 Correspondance

1.- Expo Québec Vert

1.1- Horaire des conférences de l'Expo Québec Vert 2025 (05-09)

2.- Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY)

2.1-Infolettre août 2025 (05-09)

3.- Association forestière de la Vallée du St-Maurice

3.1-5^e symposium forestier 10 et 11 septembre 2025 (05-09)

4.- Chambre de commerce de d'industrie de la MRC

4.1-Événement entrepreneurial Maski 2025 - 07 octobre 2025 - (05-09)

5.- Société d'habitation du Québec

5.1-Lancement d'un 2^e appel de projets pour la construction de multilogements (05-09)

6.- Ministère de la Sécurité publique (MSP)

6.1-Jour du test d'avertisseur de fumée et Semaine de la prévention des incendies 2025 (12-09)

6.2-Colloque sur la sécurité civil - Prolongement du tarif préférentiel jusqu'au 26 septembre (12-09)

7.- Espace MUNI

7.1-Invitation-Rencontre régionale MADA en Mauricie le 30 septembre 2025 (19-09)

8.- Équijustice Maskinongé

8.1-Invitation au 40^e anniversaire de Équijustice Maskinongé le 2 octobre 2025 (19-09)

9.- Secrétariat à la condition féminine

9.1-Lancement de l'appel de candidatures du prix Égalité Thérèse-Casgrain (29-06)

10.-Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLSM)

10.1-On s'active en Mauricie - Financement disponible (26-09)

**11.- Chambre de Commerce et d'Industrie de la MRC de Maskinongé
(CCIMM)**

11.1-Campagne d'achat local de novembre 2025 (26-09)

B. RESSOURCES FINANCIÈRES

B.1 Comptes soumis

201-2025 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand approuve les comptes soumis.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Certificat de disponibilité de crédit. Je, soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

B. 2 Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière 2026

202-2025 IL EST PROPOSÉ par Madame Marjolaine Poudrier, appuyé par Monsieur Charles Charette et il est résolu que ce conseil accepte le dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2026 reçu le 11 septembre 2025, qui sera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

B. 3 Régie d'Aqueduc de Grand Pré - Approbation du budget 2026

203-2025 IL EST PROPOSÉ par Madame Carine Dubé, appuyé par Monsieur Christian Charette et il est résolu que le Conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand accepte le budget 2026 de la Régie d'aqueduc de Grand Pré tel que déposé. La quote-part 2026 pour la municipalité s'élève à 95 358 \$.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents

B.4 Dépôt du rapport budgétaire comparatif

204-2025 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Charette appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que ce Conseil accepte le dépôt du rapport budgétaire comparatif préparé par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand, en date du 31 août 2025 selon l'article numéro 176.4 du Code municipal. Une copie est remise à chacun des membres de ce Conseil.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

B.5 Dépôt des prévisions à venir

205-2025 IL EST PROPOSÉ par Madame Marjolaine Poudrier, appuyé par Monsieur Christian Charette et il est résolu que ce Conseil accepte le dépôt du rapport concernant les prévisions à venir en date du 31 août 2025 selon l'article numéro 176.4 du Code municipal par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Une copie est remise à chacun des membres de ce Conseil.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

C. RESSOURCES HUMAINES

D. RESSOURCES MATÉRIELLES

E. SÉCURITÉ PUBLIQUE

E.1 Schéma de couverture de risques : Dépôt du rapport d'activités 2024 / an 6

206-2025 CONSIDÉRANT que le Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Maskinongé a été adopté le 8 août 2018 par la résolution numéro 250/08/18;

CONSIDÉRANT la demande de modification au schéma de couverture de risques incendie acheminée au ministère de la sécurité publique le 19 avril 2023 par la résolution 88/04/2023;

CONSIDÉRANT que l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie Chapitre S- 3.4 stipule que toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un Schéma de couverture de risques incendie doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Christian Charette, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu d'autoriser le dépôt du rapport d'activités incendie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024, de le transmettre à la MRC de Maskinongé, accompagné de la présente résolution, afin qu'elle l'achemine au ministère de la Sécurité publique.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

F. RÉSEAU ROUTIER TRANSPORT

F.1 Recommandation de paiement à l'entrepreneur Construction et Pavage Boisvert – Travaux de resurfaçage du Grand Rang

207-2025 CONSIDÉRANT que les travaux pour le resurfaçage du Grand Rang sont terminés;

CONSIDÉRANT le contrat liant la municipalité de Saint-Léon-le-Grand à Construction et Pavage Boisvert, pour l'exécution de ces travaux;

CONSIDÉRANT que M. Philippe Deschesnes, Directeur des travaux publics, a émis sa recommandation de paiement quant aux travaux exécutés dans le projet de resurfaçage du Grand Rang;

CONSIDÉRANT que les travaux de resurfaçage sont admissibles dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet entretien et qu'ils seront payés avec cette aide financière;

CONSIDÉRANT que la facture est en date du 1er septembre 2025 pour le paiement des travaux exécutés à l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT que la facture est d'un montant de 116 141,92 \$ plus les taxes applicables;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Charles Charette, appuyé par Madame Carine Dubé et il est résolu que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise la directrice générale Madame Roxane St-Yves à procéder au paiement de la facture à Construction et Pavage Boisvert s'élevant à 116 141,92 \$ plus les taxes applicables.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

G. GESTION DU TERRITOIRE

H. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

I. DIVERS

I.1 Centre des loisirs – Achat de tables supplémentaires

208-2025 CONSIDÉRANT la demande du club des aînés de St-Léon-Le-Grand (FADOQ) adressée au conseil municipal afin de se procurer 6 tables supplémentaires ;

CONSIDÉRANT que le prix d'une table chez Home Hardware est de 169,99\$ plus les taxes applicables pour un montant total de 1172.73 \$ taxes incluses pour les six tables ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Marjolaine Poudrier, appuyé par Madame Carine Dubé et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Léon le Grand autorise l'achat de six tables supplémentaires chez Home Hardware au coût de 1172.73\$ taxes incluses.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I.2 Entretien du chemin appartenant à la municipalité dans le haut du rang Barthélemy (lot # 6 486 746 et une partie du lot # 4 411 069)

209-2025 CONSIDÉRANT que la municipalité est propriétaire d'un chemin dans le haut du rang Barthélemy (lot # 6 486 746 et une partie du lot # 4 411 069);

CONSIDÉRANT que la municipalité entretient depuis 2024 de façon annuelle ledit chemin afin de le rendre carrossable (gravier et niveleuse) pour les propriétaires des terres adjacentes;

CONSIDÉRANT que le déneigement du chemin n'est pas inclus dans l'entretien qui sera fait par la municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Christian Charette, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Léon-le Grand s'engage à entretenir annuellement le chemin appartenant à la municipalité dans le haut du rang Barthélemy (lot # 6 486 746 et une partie du lot # 4 411 069) afin de le rendre carrossable.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

J. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

K. PÉRIODE DE QUESTIONS

L. CLÔTURE DE LA SÉANCE

210-2025

L'ordre du jour étant épuisé Madame Marjolaine Poudrier, appuyé par Monsieur Christian Charette et il est résolu de clôturer la séance à 19h15.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Roxane St-Yves, Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Marilyne Gélinas, mairesse de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

Mairesse